



Monsieur Nicolas Gomart
Directeur Général du Groupe Matmut
66 rue de Sotteville
76100 Rouen

À Croix, le 19/09/2023

Objet : lettre ouverte demande de réouverture des négociations sur les salaires.

Monsieur le Directeur Général,

La hausse des prix à la consommation est toujours très forte. L'inflation dans son ensemble doit atteindre 5,4% en 2023 selon la Banque de France avec des disparités selon les secteurs. L'inflation était de 5,9% en 2022.

La situation est particulièrement inquiétante en ce qui concerne l'alimentation. Selon IRI, l'inflation en 2022 a atteint des sommets dans l'alimentaire avec une hausse à un an de +12,6% sur le mois de décembre. Elle se concentre principalement sur l'épicerie (+12,9%) et le frais libre-service (+15,6%).

En juillet 2023, l'inflation sur 1 an remonte à 19 % sur l'alimentaire, avec des pics à plus de 20 % pour les produits laitiers, le poisson.

Depuis début 2021, les prix des carburants ont fortement augmenté sous l'effet des tensions mondiales sur les marchés de l'énergie. Entre janvier 2021 et juin 2022, les prix au détail ont été plus élevés en moyenne de 20 % pour l'essence et de 24 % pour le diesel par rapport à leur moyenne de 2020. De même, les prix liés au chauffage et au fonctionnement de la maison ont nettement augmenté : + 37 % entre janvier 2021 et juin 2022 pour le gaz par rapport à leur moyenne de 2020, + 5 % pour l'électricité et + 41 % pour le fioul domestique. Au total, les prix de l'énergie ont crû de 18 % sur cette période.

En 2023, les tarifs de l'électricité ont augmenté de 10 % au 1er août 2023 après avoir été plafonnés à 15 % au 1er février dernier. Cette hausse représente au final, une facture alourdie en moyenne de 160 euros par an par ménage se chauffant à l'électricité, a estimé le gouvernement.

Face à l'inflation, le salaire n'est plus suffisant pour vivre correctement. Les ménages sont contraints de réduire leurs dépenses, y compris sur des achats de première

nécessité. Les chariots se vident mais les tickets de caisse continuent d'augmenter en raison de l'inflation.

Les salaires à la Matmut ne permettent plus de faire face à l'inflation. Il y a un retard cumulé des salaires sur l'inflation depuis deux ans.

Alors que l'inflation était de 5,9% en 2022, l'augmentation générale des salaires à la Matmut était de 2,1% alors que nous étions, en 2021, dans une année très exceptionnelle (après une année exceptionnelle en 2020). La redistribution de la richesse n'a pas fonctionné.

Cette année encore, l'augmentation générale des salaires n'a pas compensé l'inflation. Pire, vous avez créé une discrimination entre les salariés, cautionné par la CGT, CGC, CFTC et CFDT, puisque vous avez octroyé 5% d'Augmentation Générale des salaires à seulement 1193 salariés alors que nous sommes 6 077 salariés. Vous et les autres organisations syndicales avez estimé que 5185 salariés sont moins touchés par l'inflation et ont le droit de se contenter de 3,5%. Il ne faut pas oublier que vous avez exclu les jeunes embauchés de cette augmentation générale. Comme on dit, "bienvenue à la Matmut".

Concernant la prime de partage de la valeur ajoutée vous avez choisi d'exclure environ 5000 salariés du partage de la richesse. Vous et les autres négociateurs avez jugé que nous, les 5000 salariés exclus, ne contribuons pas aux bénéfices de la Matmut.

La conséquence de votre inégalité de traitement entre les salariés et de votre choix de ne pas augmenter les salaires proportionnellement à l'inflation est que beaucoup de salariés du Groupe Matmut s'en sortent difficilement financièrement. Lors de nos visites de sites, les salariés n'ont pas compris pourquoi la Matmut a effectué cette distinction entre les salariés. FO Matmut a compris que vous souhaitiez faire des économies en n'augmentant pas les salariés de façon égalitaire.

Face à cette inflation insupportable, FO Matmut ne peut tolérer que les collègues soient étranglés économiquement à la fin du mois (voir même avant la fin du mois pour certains).

Notre organisation syndicale vous demande de réouvrir les négociations sur les salaires.

Sincères salutations.

Michel Lemaire
DSR FO Matmut

